

3.0 crédits	15.0 h	1q	Ce cours bisannuel est dispensé en 2014-2015, 2016-2017, ...

Enseignants:	Bragard Philippe ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Aucun.
Thèmes abordés :	Le cours envisagera d'une part les fondements de l'histoire de la fortification et ses grands principes, puis des thèmes seront abordés parmi les suivants : évolution et adaptation de l'architecture castrale à l'artillerie à poudre, interaction entre remparts urbains et urbanisme, histoire de la théorie de la fortification, les plans en reliefs, histoire technique de l'artillerie, les remparts bastionnés dans les anciens Pays-Bas, etc.
Acquis d'apprentissage	L'étudiant aura acquis une information sur l'histoire de la fortification et les arts militaires en général. Il en maîtrisera le vocabulaire propre, pourra effectuer une recherche documentaire (centres de ressources) liée à ces domaines de recherches et sera compétent pour évaluer les qualités patrimoniales de ces architectures et ces témoins liés à l'histoire des techniques. Il sera à même de préparer un dossier sur un sujet y relatif. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen oral et présentation d'un travail.
Méthodes d'enseignement :	/
Contenu :	Cours magistral sur base de supports illustrés (ppt), visite(s) sur le terrain, travail à partir de la collection Jordan conservée à Luxembourg (bibliothèque d'histoire de la fortification) au Musée national d'art et d'histoire.
Bibliographie :	/
Autres infos :	Support : choix polycopié de textes normatifs et base de donnée illustrée. Portefeuille de lecture.
Cycle et année d'étude :	<a href="#">&gt; Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale</a> <a href="#">&gt; Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale</a>
Faculté ou entité en charge:	ARKE